



TERRITOIRES

Non, la France « périphérique » n'a pas été abandonnée

VINCENT GRIMAUT - 13/04/2021 – (Alternatives Economiques)

Contrairement à ce que laisse entendre le refrain médiatique et politique dominant, la France est un pays où les inégalités entre territoires sont faibles, grâce à plusieurs mécanismes de redistribution. Démonstration.

« L'Etat a abandonné les campagnes, la France véritable. » Cette phrase de Marine Le Pen date de la campagne présidentielle de 2012, mais elle a toutes les chances d'être de nouveau servie dans les mois à venir. Car c'est entendu, « Paris », « l'élite », et le « système », obnubilés par les grandes métropoles françaises mondialisées, auraient abandonné ce que l'essayiste Christophe Guilluy appelle « la France périphérique », c'est-à-dire les campagnes, les petites villes, et les villes moyennes.

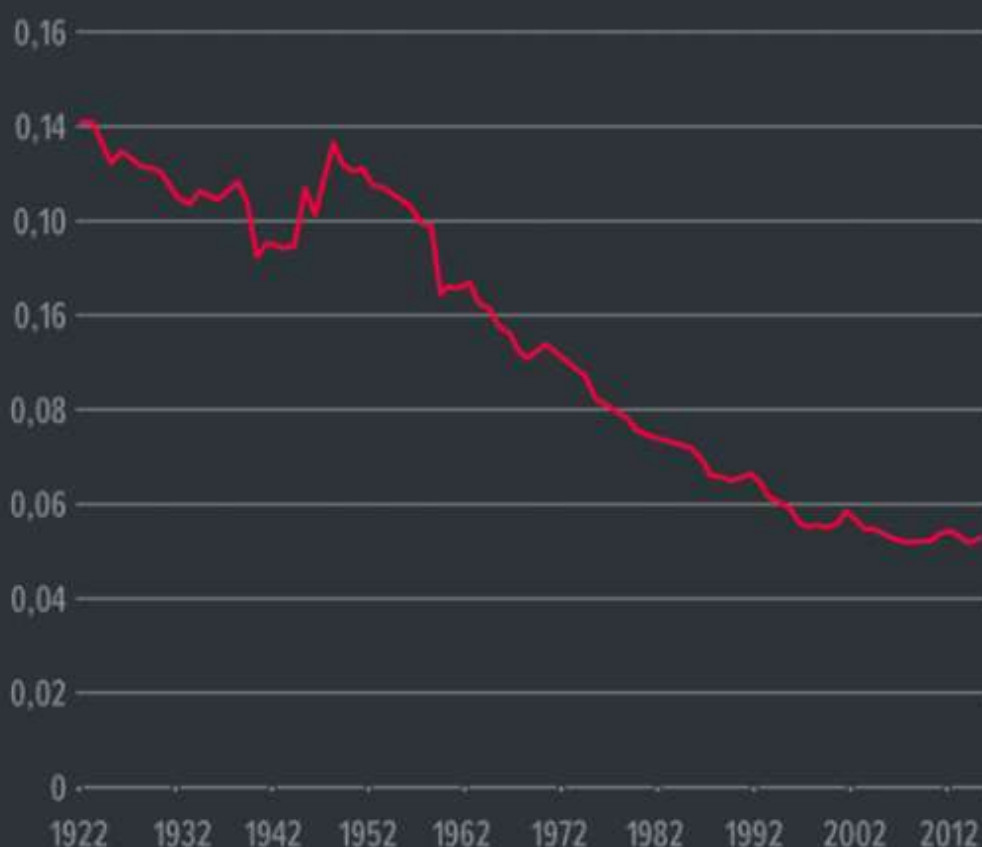
Ce discours binaire et séduisant a un gros défaut : il ne correspond pas à la réalité. C'est ce qu'ont montré, ces derniers mois, plusieurs études.

Premier constat contre-intuitif : les inégalités se réduisent entre les territoires français. Difficile à croire, tant les discours sont nombreux sur les « fractures françaises » entre des métropoles supposées triomphantes et des territoires périurbains et ruraux en supposé déclin. Encore plus difficile à admettre depuis la mobilisation des gilets jaunes, qui a souvent été analysée, [de façon simpliste](#), selon une grille géographique imprécise.

En réalité, non seulement les fractures ne se creusent pas, mais mieux, elles se résorbent. C'est ce que montrent par exemple les chercheurs Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis et Aurélie Sotura dans une [étude](#) originale sur les inégalités de revenu entre départements français. Leur conclusion est sans appel : ces inégalités « ont atteint en 2015 leur plus faible niveau depuis cent ans ».

Les inégalités en baisse depuis un siècle

Coefficient de Gini du revenu par adulte entre 90 départements entre 1922 et 2015



Le coefficient de Gini est un indicateur d'inégalité qui compare la situation de la répartition des revenus à une situation d'égalité. Plus le chiffre est proche de zéro, plus la répartition des revenus est égalitaire ; plus il est proche de 1, plus elle est inégalitaire.

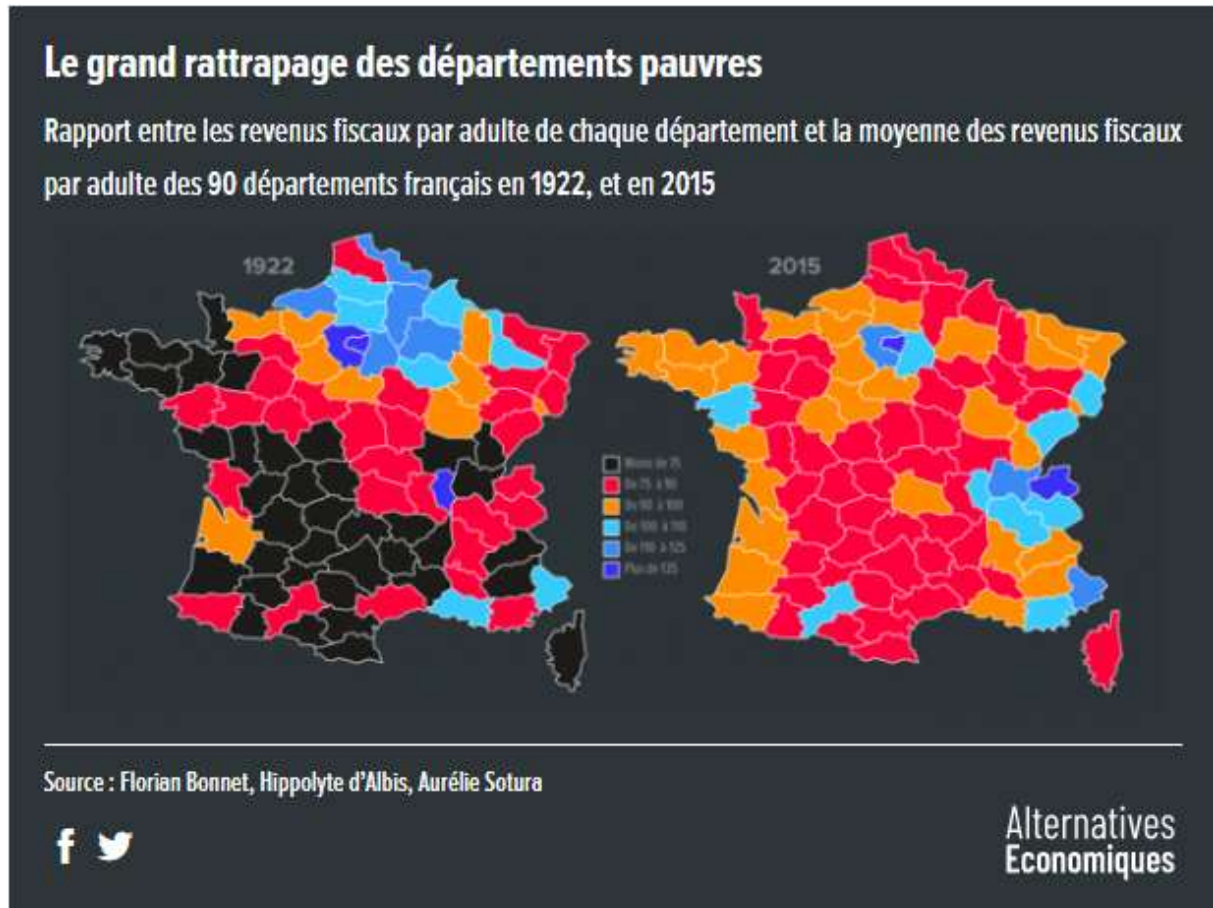
Source : Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis, Aurélie Sotura



Alternatives
Economiques

Rattrapage des plus pauvres

Cette réduction des inégalités s'est surtout faite par le bas, avec un phénomène de rattrapage des départements les plus pauvres. Ainsi, en 2015, un adulte lozérien touchait 83 % du revenu moyen d'un adulte français en 2015, contre seulement 50 % en 1948.



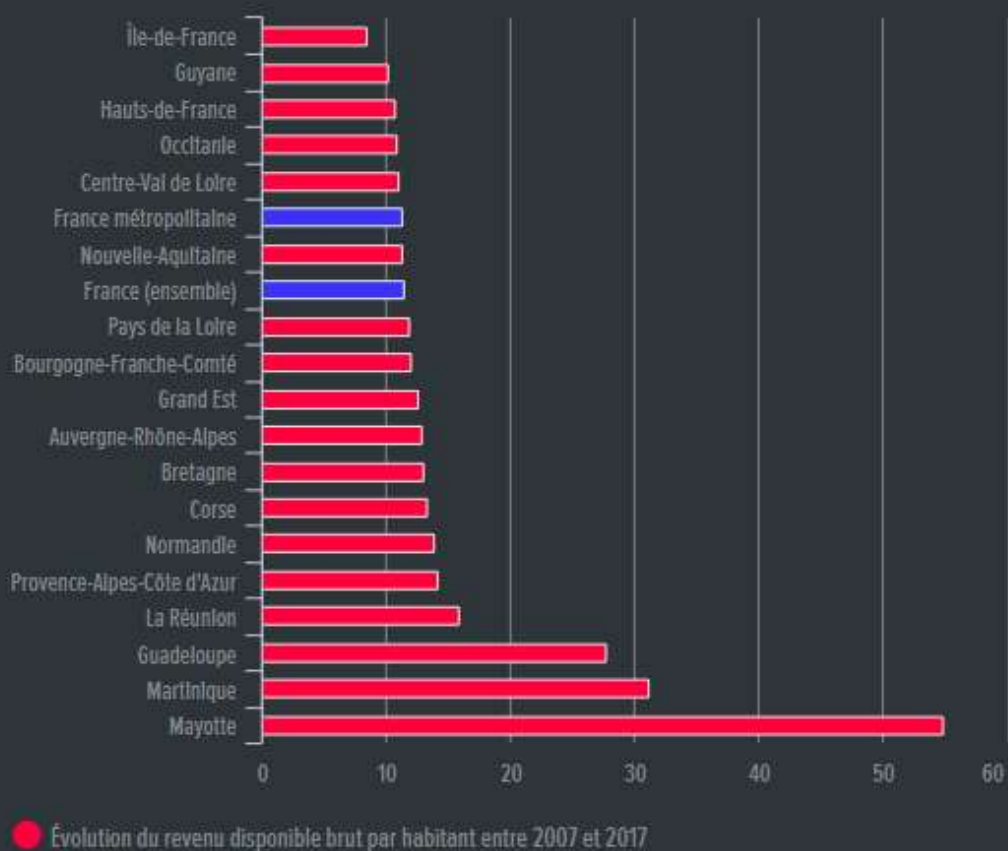
Ce phénomène de rattrapage ne s'est pas arrêté en 2015, [complète une autre étude, publiée par l'Insee](#). Analysant la période 2007-2017, marquée par la violente crise économique de 2008, l'institut montre que l'Ile-de-France est la région dont le revenu disponible brut¹ par habitant (RDBH) a le moins progressé sur la période, avec seulement + 8,4 %, contre + 12,6 % dans le Grand Est et + 13,8 % en Normandie, deux régions pourtant largement frappées par la désindustrialisation post-2008.

De façon plus spectaculaire encore, les territoires d'outre-mer ont connu une envolée de leur RDBH sur la période, avec + 15,8 % à la Réunion, + 27,7 % en Martinique, + 31,2 % en Guadeloupe, et même + 54,8 % à Mayotte !

Bien sûr, ces territoires partaient de loin et restent beaucoup plus pauvres que l'Ile-de-France. Mais la photo à un instant T est moins importante que le film. Et le film est clair : les inégalités se réduisent entre territoires.

Un rattrapage des régions les plus pauvres

Évolution du revenu disponible brut par habitant entre 2007 et 2017, par région, en %



Source : Insee



Alternatives
Economiques

A ce stade de l'article, les lecteurs les plus critiques rétorqueront peut-être que les analyses départementales, et plus encore régionales, sont trompeuses, car ces grands territoires administratifs regroupent des zones très hétérogènes. En Aquitaine, regrouper la riche métropole de Bordeaux et le modeste plateau limousin de Millevaches n'est pas optimal.

L'économiste Laurent Davezies parvient à dépasser cette limite. [Dans son dernier ouvrage](#), il calcule ainsi qu'entre 2000 et 2015, les inégalités de revenu ont baissé de 7 % entre les 314 zones d'emploi que compte l'Hexagone.

Si l'on zoome encore d'un cran, au niveau des 770 aires urbaines, on ne constate en revanche plus de baisse des inégalités, mais une hausse. [A l'image de la région Ile-de-France](#), à l'intérieur de laquelle les communes les plus riches s'enrichissent, et les plus pauvres s'appauvrissent.

Mais il s'agit surtout de conséquences de mobilités courte distance, avec une gentrification des quartiers déjà riches, et une concentration des ménages les plus pauvres dans les quartiers les plus délabrés. Pas de quoi invalider la structurelle baisse des inégalités que l'on constate en France entre territoires plus éloignés.

La solidarité par la fiscalité

Comment se fait-il que les supposées « fractures territoriales » ne se soient pas creusées, mais se soient résorbées ? Trois grands facteurs peuvent jouer : le comportement de la population, celui des entreprises, et enfin celui de la puissance publique.

Le discours politique et médiatique dominant avance souvent que le problème vient des pouvoirs publics, et plus spécifiquement de l'Etat, qui aurait abandonné les campagnes et le périurbain. Incontestablement, certains territoires isolés ont subi des fermetures de maternité, de classes, ou de bureaux de poste qui laissent une cicatrice traumatisante. Mais c'est oublier que ces fermetures ont également concerné les métropoles, même si elles sont moins visibles.

Surtout, les services publics physiquement visibles ne sont que la face émergée de l'iceberg. Plus globalement, les territoires français les plus fragiles n'ont pas été abandonnés par l'Etat. Ils ont au contraire été tenus à bout de bras, grâce à trois grands mécanismes publics.

Premier mécanisme : les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire l'ensemble des cotisations sociales, impôts et taxes payées par les ménages et les entreprises. Les villes, et notamment les métropoles, offrent généralement plus d'emplois qu'elles n'ont d'habitants, et les habitants qui y vivent sont souvent en emploi. Résultat, ces zones sont davantage « taxées » que les territoires plus en difficulté sur le plan démographique et économique.

Un Parisien verse en moyenne 25 550 euros à la solidarité nationale, soit 4,5 fois plus qu'un habitant de la Meuse

[Dans une étude fouillée](#), le Haut Conseil du financement de la protection sociale publie des chiffres éloquentes : « *Le montant moyen par habitant de l'ensemble des ressources bénéficiant à la protection sociale s'étage entre 5 695 euros dans la Meuse et 25 550 euros à Paris.* » Autrement dit, un Parisien verse en moyenne 25 550 euros à la solidarité nationale, soit 4,5 fois plus qu'un habitant de la Meuse, car Paris concentre entreprises et très hauts salaires, alors que la Meuse connaît un vieillissement de sa population et dispose d'un tissu économique plus fragile.

De la même façon, dans leur étude précédemment citée, les chercheurs Florian Bonnet, Hippolyte d'Albis et Aurélie Sotura mettent de leur côté en évidence le rôle de l'impôt sur le revenu dans la réduction des inégalités.

« L'impôt sur le revenu réduit significativement les inégalités interdépartementales avec trois périodes distinctes, écrivent les chercheurs. Jusqu'au début des années 1950, la réduction engendrée est faible ; elle prend ensuite progressivement de l'ampleur jusqu'à la fin des années 1980 pour atteindre un maximum en 1989 au moment où le taux d'imposition au niveau national est au plus haut. Depuis 1989, la baisse des inégalités engendrée est plus faible. »

De quoi rappeler que la progressivité de l'impôt ne réduit pas seulement les inégalités entre les citoyens, mais aussi entre territoires.

Contributeurs et bénéficiaires

Les 823 milliards d'euros de prélèvements obligatoires collectés en 2019 ne restent pas dans les caisses de l'Etat. Ils sont redistribués par le biais des prestations sociales (retraites, allocations familiales, chômage, maladie...). Ce deuxième mécanisme a lui aussi un effet redistributif majeur, puisque les territoires fragiles sont plus aidés que les plus riches.

Dans les Hauts-de-France par exemple, les prestations sociales [représentent la moitié du revenu disponible des 10 % les plus défavorisés](#). Le montant de pension par habitant le plus élevé est observé dans le Var (6 224 euros), et le plus faible en Seine Saint-Denis (2 827), indique le Haut Conseil du financement de la protection sociale. La « première place » obtenue par le Var (population âgée) et la « dernière place » par la Seine-Saint-Denis (population très pauvre mais très jeune) rappelle le poids massif des retraites, qui constituent [un puissant outil de redistribution territoriale](#).

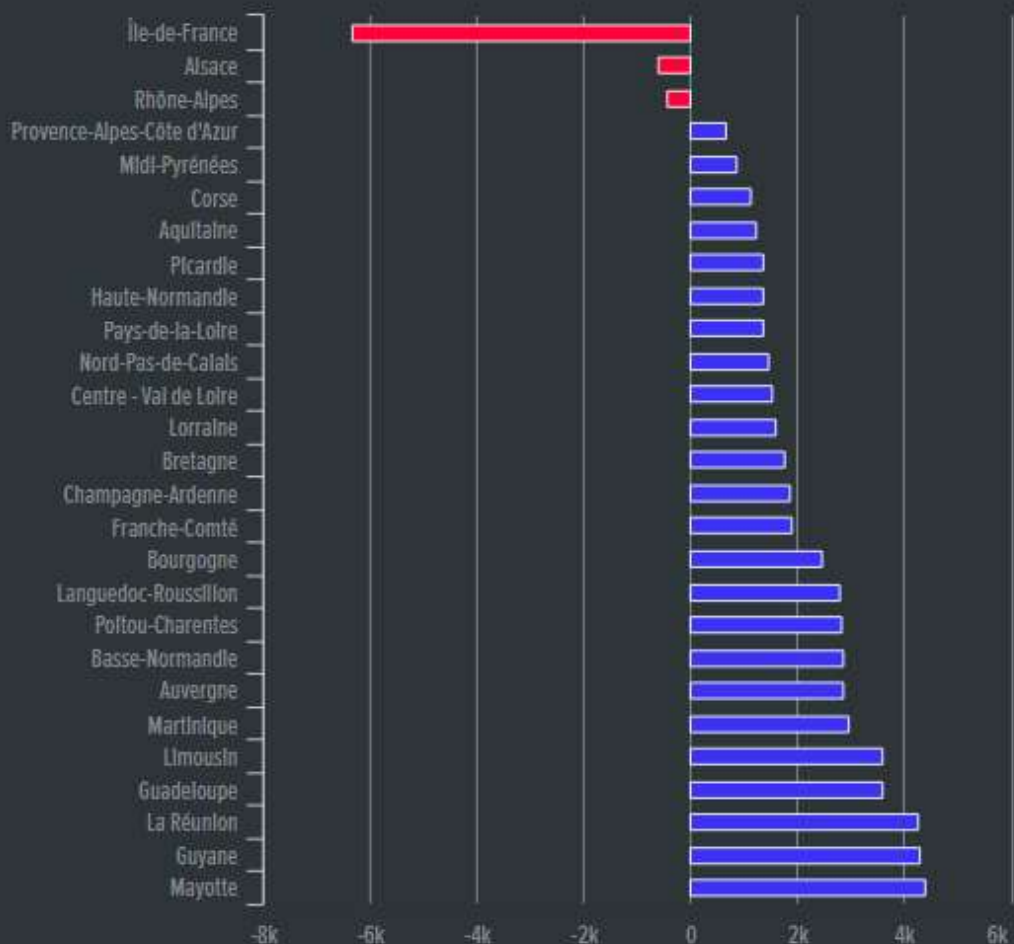
Prélèvements obligatoires d'un côté, prestations sociales de l'autre...en sortant la calculatrice, il est possible d'établir quels sont les territoires dits « bénéficiaires nets » (ils reçoivent plus qu'ils ne cotisent) et lesquels sont « contributeurs nets » (ils cotisent plus qu'ils ne reçoivent).

[Dans une étude récente](#), le chercheur Eric Dor calcule ainsi que trois régions² sont contributrices nettes : l'Ile de France (contribution nette de 6 345 euros par personne et par an), l'Alsace (594 euros par personne et par an), et Rhône-Alpes (443 euros par personne et par an).

A l'inverse, toutes les autres régions sont gagnantes, et notamment Mayotte (bénéfice net de 4 395 euros par personne et par an) et le Limousin (3 599 euros). Si l'on multiplie par le nombre d'habitants, l'Ile-de-France « perd » ainsi 77 milliards d'euros par an, alors que le Languedoc-Roussillon en gagne 7,8 milliards. Difficile, donc, de dire que Paris abandonne l'Aveyron et la Lozère...

3 régions contributrices, les autres bénéficiaires

Flux moyen de solidarité interpersonnelle par habitant en 2017, en euros



Source : Eric Dor // Lecture : En Île-de-France, chaque habitant cotise chaque année 6 345 euros de plus que ce qu'il touche en prestations sociales. A l'inverse, chaque habitant de Mayotte reçoit chaque année 4 395 euros de plus en prestations sociales que ce qu'il a cotisé via les impôts, cotisations et taxes.



Troisième grand mécanisme : l'existence d'emplois non marchands, souvent financés par la puissance publique, que ce soit directement (fonctionnaires, contractuels), ou indirectement (via les subventions aux associations).

Dans son dernier ouvrage, Laurent Davezies montre qu'ils ont permis à la France de limiter la casse après la crise de 2008, notamment dans les territoires les plus fragiles. Le chercheur regroupe ainsi les 1 640 bassins de vie les plus en difficulté de l'Hexagone. Et observe qu'entre 2006 et 2016, ces bassins ont « gagné » 300 emplois publics au total, alors qu'ils perdaient 57 000 habitants et 31 000 emplois privés dans le même temps.

Commentaire de Laurent Davezies : « *Ce n'est pas l'Etat qui abandonne les territoires. Au contraire, ce sont les entreprises et les gens.* »

Navetteurs et touristes : de l'argent qui se déplace

Enfin, au-delà des dispositifs sociaux et publics, plusieurs mécanismes privés profitent aux territoires fragiles. Le premier concerne les flux de navetteurs, ces salariés qui travaillent en ville (et y gagnent leur salaire) mais vivent à la campagne ou dans le périurbain (et y dépensent leur salaire).

La métropole de Lyon contribue ainsi à 3,1 % du PIB français, mais ne touche que 2,2 % du revenu disponible brut du pays, calcule Laurent Davezies. Une partie des 8,3 milliards d'euros qui se sont ainsi « évaporés » sont liés au fait que 28 % des emplois de la métropole lyonnaise sont occupés par des travailleurs qui vivent en dehors. Par exemple, 13 % des actifs du département de l'Ain vont tous les jours travailler dans la métropole et rapportent dans leur département de résidence les salaires qu'ils ont gagnés à Lyon.

Second grand mécanisme privé : le tourisme. « *Les habitants du Grand Lyon sont plus nombreux à partir en voyage que les touristes n'y viennent* », explique Laurent Davezies. Lyon « perd » ainsi virtuellement l'équivalent de 53 000 personnes par an, ce qui « déplace » artificiellement des dizaines de millions d'euros de consommation, notamment en Isère (117 millions d'euros), en Savoie (102 millions) mais aussi en Ardèche (60 millions) et dans la Drôme (31 millions). Indirectement et involontairement donc, les territoires qui concentrent les emplois redistribuent une partie des revenus qu'ils génèrent dans les territoires voisins par ces mécanismes.

Tant que la solidarité nationale reste forte, aucune de ces divergences n'est définitive : les perdants d'aujourd'hui peuvent être les gagnants de demain

Faut-il donc conclure que tout va pour le mieux dans le meilleur des pays ? Non, bien sûr. La tendance à la concentration des emplois et des habitants dans certaines villes, métropoles, ou encore le long des littoraux crée des inégalités primaires (avant redistribution) problématiques. Il serait préférable de corriger à la source plutôt que de devoir en passer par les mécanismes décrits ici.

Le Nord et le Nord-Est, hier moteurs de la croissance française, tirent désormais la langue, et subissent perte d'habitants et d'emplois. A l'inverse, au sud d'une diagonale Cherbourg-Genève, certains territoires se développent trop rapidement, avec une artificialisation des sols galopante et un renchérissement du coût de l'immobilier.

Tant que la solidarité nationale reste forte, aucune de ces divergences n'est définitive : les perdants d'aujourd'hui peuvent être les gagnants de demain. Mais pour rester un pays homogène, la France a besoin que ses territoires les plus fragiles, notamment dans le Nord-Est, parviennent à retenir leurs habitants et à créer de nouveaux des emplois privés.

Voilà un sujet sur lequel on aimerait entendre les actuels et futurs candidats à l'élection présidentielle de 2022.

- [1.](#) Revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution (prestations sociales perçues, impôts prélevés...).
- [2.](#) Pour cet exercice, le chercheur s'est appuyé sur les anciennes régions.